



Revue de presse

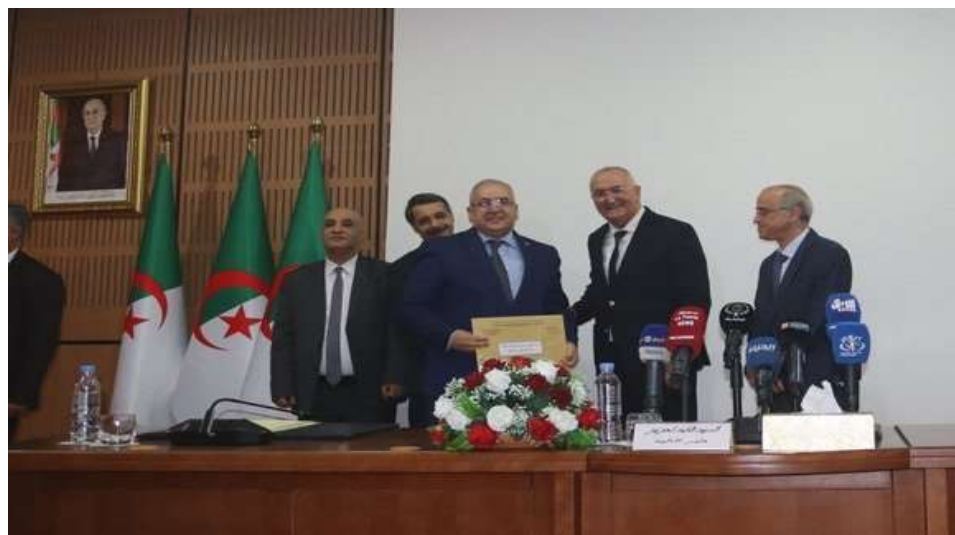


Mardi 07 Janvier 2025



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Exercice 2025: remise des affectations budgétaires aux ministères et organismes publics



Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, lundi à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

AADL3: Convention entre les banques publiques pour le financement de la première tranche du programme

Une convention a été signée, lundi, entre la Banque nationale de l'Habitat (BNH) et les six (6) autres banques publiques, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation de la première tranche du programme AADL 3, estimée à 200.000 logements.



Dynamique de l'investissement, amélioration des services publics, numérisation... Faïd : «2025 sera l'année de la concrétisation »



«2025 est une année de défi par excellence», a affirmé, hier à Alger, le ministre des Finances, dans son allocution prononcée à l'occasion de la distribution des enveloppes financières pour l'exercice financier actuel. Par défis, Laâziz Faïd désigne, entre autres, la poursuite des efforts déployés dans le domaine de la réforme des finances publiques et de la numérisation des procédures administratives.



2024: le parachèvement du processus de transformation numérique, un enjeu majeur pour instaurer la transparence et améliorer les performances

En 2024, l'Algérie a fait du parachèvement du processus de transformation numérique un enjeu majeur pour moderniser les administrations et les services publics, instaurer la transparence et améliorer les performances à travers la numérisation de tous les services.

Afin de concrétiser cette démarche, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté à maintes occasions sur l'impérative généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, sous la supervision du Haut-commissariat à la numérisation, ordonnant, pour ce faire, la présentation de rapports d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation et l'accélération de son parachèvement au vu de son importance dans le développement de l'action gouvernementale.



La formule a été conçue et réalisée par Abdelmadjid Tebboune au début des années 2000 : Le miracle AADL

S'il y a un programme phare qui recueille l'unanimité auprès des Algériens, à commencer par ceux qui y ont adhéré, c'est bien celui piloté par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL). D'ailleurs, c'est le seul produit en Algérie qui, en raison de son succès ostensible, a pris l'appellation de l'organisme qui le gère, puisqu'on parle tout simplement des logements AADL.



Affectation de budgets de la loi d finances 2025

Faid recentre les priorités

«2025 sera l'année de la mise en œuvre effective des réformes»

Etablie sur la base du parachèvement des réformes engagées, la loi de finances 2025 repose essentiellement sur l'importance des; affectations budgétaires et de leurs impacts sur le développement des secteurs stratégiques.



Elle s'est établie à 4,4% à novembre dernier

Le recul de l'inflation se poursuit

La stabilisation des prix des produits agricoles frais a permis une nette décélération de l'inflation...

L'inflation en baisse. C'est ce qui ressort du dernier bulletin publié par l'Office national des statistiques (ONS), dimanche dernier, sur son site officiel. Ainsi «en rythme annuel, le taux d'inflation, soit le niveau général de l'évolution des prix sur une année, s'est établie à 4,4% à novembre dernier», indique l'office.



Le financement de la première tranche de l'Aadl 3 acté

200 000 logements à la clé

Une convention a été signée, hier, avec les banques publiques pour mobiliser les ressources financières nécessaires au lancement de ce programme tant attendu. Ce qui doit permettre de lancer incessamment les chantiers. Le rêve est, plus que jamais, à portée de main...

L'Aadl 3, c'est du concret! Une étape décisive a été franchie, hier, par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Les financements pour le programme Aadl 3 sont désormais disponibles. Une convention a été signée entre la Banque nationale de l'habitat (BNH) et six autres banques publiques.

Remise des affectations budgétaires aux ministères et organismes publics



Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, lundi à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés.

Plus de 97.000 postes budgétaires pour 2025

Plus de 97.000 postes budgétaires sont comptabilisés au titre de l'exercice 2025, dont 69.525 constituent des nouveaux postes et 27.505 des postes vacants.

Présentant les grands axes de la loi de finances pour 2025 lors de la cérémonie de remise des affectations budgétaires, la directrice de l'autorisation budgétaire à la direction générale des budgets au ministère des Finances, Imane Singad, a précisé que concernant les postes financiers supplémentaires, 43.393 postes ont été attribués au secteur de l'éducation nationale et 19.782 postes à celui de la santé.

Exercice 2025 : remise des affectations budgétaires aux ministères et organismes publics



Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, lundi à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés.



Remise des affectations budgétaires aux départements ministériels

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, ce lundi à Alger, la cérémonie de remise des affectations financières allouées au titre de la loi de finances 2025 aux différents départements ministériels.

Intervenant à cette occasion, le ministre Faïd a assuré que la loi des finances 2025 constitue une avancée remarquable et sérieuse pour concrétiser le bien-être des citoyens et la protection du pouvoir d'achat.

07 banques publiques s'unissent pour financer la 1ère tranche de l'AADL 3

Sept banques publiques ont signé, ce lundi, une convention en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la réalisation d'environ 200 000 logements représentant la première tranche du programme AADL 3.

La convention a été signée entre la Banque nationale de l'Habitat, BNH, et les six (6) autres banques publiques, à savoir la Cnep-Banque, la BNA, la BEA, la BADR, le CPA et la BDL.

Les prix du pétrole grimpent

Les cours du pétrole sont stables lundi, temporisant la hausse des prix de la semaine passée, avec un mois de janvier particulièrement froid attendu aux Etats-Unis et la relance économique chinoise.

Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perd 0,18% à 76,37 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, chute de 0,19% à 73,82 dollars. Le baril de Brent s'est toutefois affiché durant cette séance matinale à 76,89 dollars, au plus haut depuis mi-octobre, avant de retomber légèrement.

Faïd : «La réforme financière, un projet national global nécessitant la conjugaison des efforts»

Remise des affectations budgétaires allouées au titre de l'exercice 2025



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé lundi une cérémonie officielle de remise des affectations budgétaires allouées au titre de l'exercice 2025 aux différents départements et organismes ministériels et ce, dans le cadre des engagements du ministère à renforcer la transparence et à développer le système financier public, a indiqué un communiqué du ministère.



Faïd : «2025, une année pour améliorer le bien-être des citoyens et protéger leur pouvoir d'achat»

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé ce lundi les cérémonies de remise des affectations budgétaires dans le cadre de la loi de finances 2025.

Lors de son allocution, le ministre a souligné que l'année 2025 sera celle de la concrétisation des projets visant à améliorer le bien-être des citoyens et à préserver leur pouvoir d'achat.

Faid, lors de la remise des affectations budgétaires: Investissement et pouvoir d'achat pour feuille de route

L'année 2025 marquera «une étape cruciale avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, où l'accent sera mis sur la performance économique, l'élargissement et la diversification des revenus avec la préservation des acquis sociaux réalisés».

C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre des Finances, Laaziz Faid, dans son allocution à l'occasion de la remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025. Des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés étaient présents à la cérémonie.



Exercice 2025 : remise des affectations budgétaires aux ministères et organismes publics

Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, lundi à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faid, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés.



[Vers la réduction du cash](#)

[Transactions financières](#)

La cérémonie de remise des crédits budgétaires pour la loi de finances 2025 a été, hier, l'occasion pour le ministre des Finances, Laaziz Faied, de confirmer la volonté des pouvoirs publics d'œuvrer à la réduction du « cash » dans les transactions financières. La gestion des risques liés à l'économie informelle et aux opérations en espèces sera rendue possible grâce au processus d'approfondissement des réformes économiques et de soutien à la stabilité, mais aussi à l'élargissement de l'assiette fiscale.



[Marché informel de la devise : L'euro repart à la hausse](#)

Après une période de baisse liée aux mesures gouvernementales, soit l'annonce de l'augmentation de l'allocation touristique à 750 euros, le marché parallèle des devises connaît une nouvelle flambée. L'euro, en particulier, connaît une augmentation, justifiée par une demande croissante, alors que la nouvelle l'allocation touristique n'est pas encore appliquée au niveau des banques.

Algérie 360°

[LF 2025 : pouvoir d'achat, numérisation...Le ministre des Finances dévoile les grandes lignes](#)

Lors de la remise des crédits budgétaires, le ministre des Finances, Laïziz Faïd, a dévoilé les grandes lignes de la loi de finances pour 2025. Il a affirmé que cette dernière marque une étape majeure dans les réformes économiques du pays, visant notamment à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

En effet, selon les déclarations de Faïd, avec des mesures allant de la protection du pouvoir d'achat à l'intégration des acteurs informels, en passant par la promotion des paiements électroniques, ce projet de loi s'inscrit dans une vision à long terme pour un avenir plus prospère.

Baisse de l'inflation en Algérie (2024/2025) : retour sur les chiffres de l'ONS

Après deux années marquées par une flambée historique de l'inflation, franchissant le seuil de 9% en 2022 et 2023, l'Algérie commence à retrouver un certain équilibre. Selon les dernières données de l'Office national des statistiques (ONS), publiées récemment, le taux d'inflation annuel s'est établi à 4,4% en novembre 2023, confirmant une tendance à la baisse observée depuis le début de 2024.

Cette décrue, portée par la stabilisation des prix agricoles, la modération des coûts à l'importation et l'appréciation du dinar, offre un répit bienvenu aux ménages et à l'économie nationale. Toutefois, malgré ces progrès, les défis restent nombreux pour maintenir cette stabilité et protéger durablement le pouvoir d'achat des Algériens.



Remise des Affectations Budgétaires aux Ministères et Organismes Publics: Une mobilisation pour concrétiser les ambitions économiques et sociales de l'Algérie

Les enveloppes budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été officiellement remises lundi à Alger aux différents ministères et organismes publics. La cérémonie, qui a eu lieu au siège du ministère des Finances, a été supervisée par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des entités concernées.

Lors de son allocution, M. Faïd a insisté sur l'importance de ces affectations budgétaires, les qualifiant non pas de simples chiffres, mais d'un véritable élan pour atteindre les objectifs fixés et améliorer l'avenir du pays.

السنة المالية 2025: تسليم الاعتمادات الميزانية للوزارات والهيئات العمومية



تم اليوم الاثنين بالجزائر العاصمة, تسليم الاعتمادات المالية لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية, التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025.

وجرت مراسم تسليم الأغلفة المالية المصحوبة بمقررات تبليغ الاعتمادات المالية لنفقات الاستثمار للسنة المالية 2025, تحت إشراف وزير المالية, لعزیز فايد, بمقر الوزارة, بحضور الأمناء العامین والأمیرین بالصرف لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية المعنية.

توقيع اتفاقية بين البنوك العمومية لتمويل الشطر الأول من برنامج عدل 3

تم اليوم الاثنين، توقيع اتفاقية بين البنك الوطني للإسكان والبنوك العمومية الست الأخرى، بهدف تسخير الموارد المالية اللازمة لإنجاز الشطر الأول المقدر بـ 200 ألف وحدة من برنامج سكنات البيع بالإيجار "عدل 3".

وتندرج هذه الاتفاقية الموقعة من طرف كل من البنك الوطني للإسكان، الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط "كتاب-بنك"، البنك الوطني الجزائري، بنك الجزائر الخارجي، بنك الفلاحة والتنمية الريفية، القرض الشعبي الجزائري، وبنك التنمية المحلية، في إطار التحضيرات الاستباقية للانطلاق في أشغال إنجاز البرنامج الجديد "عدل 3".



فايد: قانون المالية خطوة لتحقيق رفاهية المواطنين وحماية القدرة الشرائية

قال وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الإثنين، إنَّ 2025 سنة التجسيد وقانون المالية خطوة جادة لتحقيق رفاهية المواطنين وحماية القدرة الشرائية.

وأوضح وزير المالية، خلال اشرافه على مراسم تسليم الاعتمادات الميزانية لقانون المالية 2025. أن الإصلاح ليس مسؤولية وزارة المالية وحدها والإصلاح المالي مشروع وطني شامل مسؤوليته مشتركة ولا مجال للتقاعد.

إلى جانب دعم حركية الاقتصاد وتشجيع الاستثمار وتحسين الخدمات.. فايد:

لا تقاعس ولا تراجع عن النهوض بالاقتصاد



أكد وزير المالية لعزیز فايد، أمس، أن قانون المالية لسنة 2025 يمثل خطوة جادة لتحقيق التنمية المستدامة وتحسين مستوى معيشة المواطنين بكبح ارتفاع الأسعار والحفاظ على استقرار السوق، حيث تم إعداده انطلاقاً من توقّعات اقتصادية محكمة. وأوضح فايد خلال إشرافه على مراسم تسليم الاعتمادات الميزانية لـمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025، بمقر الوزارة بالعاصمة، أن هذا القانون الذي جاء بأكبر ميزانية عرفتها البلاد منذ الاستقلال يوفّر تمويل المشاريع الاستراتيجية التي تسعى من خلالها الدولة إلى مواصلة تجسيد الأسس المتينة للبلاد، ويعتبر التزاماً اتخذته الدولة لكبح ارتفاع الأسعار ودعم استقرار السوق المحلية وحماية القدرة الشرائية للمواطن والفئات المتضررة اقتصادياً.



السنة المالية 2025: تسليم الاعتمادات الميزانية للوزارات والهيئات العمومية



تم اليوم الإثنين بالجزائر العاصمة، تسليم الاعتمادات المالية لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية، التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025.

وجرت مراسم تسليم الأغلفة المالية المصحوبة بمقررات تبليغ الاعتمادات المالية لنفقات الاستثمار للسنة المالية 2025، تحت إشراف وزير المالية، لعزیز فايد، بمقر الوزارة، بحضور الأمناء العامین والأمیرین بالصرّف لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية المعنية.



وزير المالية يشرف على تسليم الاعتمادات الميزانية لقانون المالية 2025

أشرف وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الإثنين، على تسليم الاعتمادات الميزانية لقانون المالية 2025، مؤكداً أن الإصلاحات المالية تعد مشروعاً وطنياً مشتركاً يتطلب تضامناً من جميع الجهات.

وفي كلمة له خلال الفعالية، أكد فايد أن الإصلاح ليس مسؤولية وزارة المالية وحدها، بل هو مشروع وطني شامل يتطلب مشاركة جميع الأطراف المعنية، مشيراً إلى أنه لا مجال للتقاعس في تحقيق هذه الإصلاحات.



في قانون المالية لسنة 2025

4 فوائد جديدة للدفع الإلكتروني في الجزائر

يتضمن قانون المالية لسنة 2025 تحفيزات جديدة لتعزيز استعمال الدفع الإلكتروني في الجزائر، حسب ما جاء في تقرير المديرية العامة للضرائب المتعلقة بأهم الأحكام الجبائية في القانون.

حيث نصّ قانون المالية على أن تتحمل البنوك ومؤسسة بريد الجزائر العمولات المرتبطة بعمليات الدفع الإلكتروني، بدلا من أن يتحملها التجار أو الزبائن.



بطاقة دفع مؤجلة ودفع بالهاتف: هذا هو جديد الصندوق الوطني للتوفير

أعلن الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط عن إطلاقه لخدمتين جديدتين تتمثلان في بطاقة الدفع المؤجل والدفع عبر الهاتف المحمول.

وأعلن الصندوق عن إطلاق وسيلة الدفع الجديدة عبر الهاتف المحمول "MobiPay" وهي التطبيق الذي يمكن زبائن البنك من إجراء عمليات الدفع عن طريق مسح رمز "QR" مباشرة من الهاتف الذكي الذي يتحول إلى وسيلة الدفع.



تحقيقا للشفافية وتحسينا للأداء لجميع الخدمات والمعاملات

استكمال التحول الرقمي رهان أساسي خلال سنة 2024

جعلت الجزائر من استكمال مسار التحول الرقمي رهانا أساسيا خلال سنة 2024 بغية عصنة تسيير الإدارات والمؤسسات والمرافق العمومية، تحقيقا للشفافية وتحسينا للأداء عبر الرقمنة الشاملة لجميع الخدمات والمعاملات.

فايد خلال تسليم الاعتمادات المالية للسنة الجديدة: قانون المالية 2025 خطوة لتعزيز التنمية المستدامة

2025 ستكون سنة التجسيد الفعلي لنجاعة الأداء على جميع المستويات



أكد وزير المالية، لعزیز فايد، أن قانون المالية لسنة 2025 يمثل خطوة جادة نحو تحقيق رؤية استراتيجية شاملة تهدف إلى تعزيز التنمية المستدامة وتحسين مستوى معيشة المواطنين، وقال إن السنة الجديدة ستكون سنة التجسيد الفعلي لنجاعة الأداء على جميع المستويات.

أشرف وزير المالية، لعزیز فايد، أمس بمقر الوزارة على مراسم تسليم الأظرفة المالية وتبليغ الاعتمادات الميزانية لعام 2025 وهذا بعد صدور قانون المالية للسنة الجارية، بحضور رئيس لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، ورئيس لجنة الشؤون الاقتصادية والمالية بمجلس الأمة، والأمناء العامون لمختلف الدوائر الوزارية وإطارات الوزارة.

السنة المالية 2025: تسليم الاعتمادات الميزانية للوزارات والهيئات العمومية

تم اليوم الاثنين بالجزائر العاصمة، تسليم الاعتمادات المالية لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية، التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025.

تسليم الاعتمادات الميزانية للوزارات والهيئات العمومية.. فايد: “2025 ستكون سنة التجسيد الفعلي لنجاعة الأداء”



تم الاثنين بالجزائر العاصمة، تسليم الاعتمادات المالية لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية، التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025.

جرت مراسم تسليم الأغلفة المالية المصحوبة بمقررات تبليغ الاعتمادات المالية لنفقات الاستثمار للسنة المالية 2025، تحت إشراف وزير المالية، لعزیز فايد، بمقر الوزارة، بحضور الأمناء العامین والأمیرین بالصرف لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية المعنية.



فايد: 2025 سنة تحقق الرفاهية وحماية القدرة الشرائية

أشرف وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الإثنين، على مراسم تسليم الاعتمادات الميزانية لقانون المالية 2025.

وقال فايد، أن 2025 سنة التجسيد وقانون المالية خطوة جادة لتحقيق رفاهية المواطنين وحماية القدرة الشرائية.

وأوضح وزير المالية، أن الإصلاح ليس مسؤولية وزارة المالية وحدها والإصلاح المالي مشروع وطني شامل لمسؤوليته مشتركة ولا مجال للتقاعس.



السنة المالية 2025.. تسليم الاعتمادات الميزانية للوزارات والهيئات العمومية

تم تسليم الاعتمادات المالية لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية، التي تم تخصيصها بموجب قانون المالية لسنة 2025.

جرت مراسم تسليم الأغلفة المالية المصحوبة بمقررات تبليغ الاعتمادات المالية لنفقات الاستثمار للسنة المالية 2025، تحت إشراف وزير المالية، لعزیز فايد، بمقر الوزارة، اليوم الاثنين، بحضور الأمناء العامین والأميرين بالصرف لمختلف الدوائر الوزارية والهيئات العمومية المعنية.



خبراء لـ"الشعب": الدفع عبر الهاتف.. خطوات متسارعة نحو الشمول المالي

تواصل المؤسسات المالية والبنوك جهودها في تعزيز خدمة الدفع الإلكتروني عبر الدفع عن طريق الهاتف النقال ابتداء من الشهر الجاري، عملية تهدف إلى القضاء على المعاملات النقدية التقليدية وتقليص الطوابير مع تبسيط عملية الدفع الإلكتروني وتسهيل تعاملات للمواطنين، كما أنها تندرج ضمن خارطة طريق إدماج الخدمات الرقمية في المعاملات المالية.

Le ministre des Finances Généraliser les moyens de paiement électronique

Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, lundi à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faïd, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés.

Dans son allocution à l'occasion, M. Faïd a affirmé que ces affectations budgétaires «ne sont pas de simples chiffres, mais un engagement à travailler sérieusement et une promesse d'atteindre les objectifs pour un avenir meilleur pour l'Algérie». Il a insisté sur l'impératif «d'accélérer leur mise en œuvre conformément aux mesures et mécanismes prévus pour assurer la continuité du service public et réaliser les objectifs escomptés, tout en rationalisant les dépenses et en luttant contre le gaspillage».

M. Faïd a estimé que 2025 sera «l'année de la concrétisation effective de la performance efficace à tous les niveaux de la prise de décision et un défi pour poursuivre les efforts consentis dans le cadre de la réforme de la finance publique et de la numérisation des procédures administratives pour dynamiser

l'économie nationale, encourager l'investissement et améliorer les services publics pour le bien-être des citoyens». Et d'ajouter que l'année 2025 marquera «une étape cruciale avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, où l'accent sera mis sur la performance économique, l'élargissement et la diversification des revenus avec la préservation des acquis sociaux réalisés».

Le ministre a qualifié, en outre, la loi de finances 2025 de «pas sérieux vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à renforcer le développement durable, à améliorer le niveau de vie des citoyens», ajoutant que cette loi repose sur des prévisions économiques précises et renferme plusieurs dispositions visant à protéger le pouvoir d'achat et à encourager l'investissement».

Parmi ces mesures, M. Faïd a cité l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens, à travers l'adoption des systèmes de paiement électronique afin de réduire les transactions économiques en espèces, de renforcer la transparence et de faciliter le suivi de ses transactions. Dans ce cadre, M. Faïd a mis l'accent sur la nécessité d'étendre et de généraliser les moyens de paiement électronique pour les consommateurs à compter du mois en cours, qualifiant cette orientation numérique d'«étape importante qui reflète l'ambition de l'Etat de s'adapter aux évolutions technologiques mondiales». Evoquant les

efforts du ministère pour réformer le système budgétaire depuis la mise en application effective de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances en 2023, le ministre a insisté sur la nécessité de la synergie des efforts de tous les secteurs ministériels et les établissements économiques. «La réforme financière n'est pas uniquement de la responsabilité du ministère des Finances, mais un devoir national qui incombe à tous», a-t-il dit. Il a également souligné la nécessité de la coopération pour «atteindre l'inclusion financière en Algérie, notamment à travers la contribution à la nouvelle stratégie entrée en vigueur en 2025, qui vise à intégrer les ressources financières des marchés parallèles dans le circuit financier officiel».

Pour sa part, le directeur général du budget au ministère, M. Hadj Amri, a mis en avant les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale visant à garantir l'application effective de la loi organique 18-15. Ces efforts concernent plusieurs aspects, notamment l'organisation de conférences de sensibilisation destinées aux ministères et aux organismes publics, ainsi que des visites sur le terrain dans les wilayas pour renforcer l'interaction directe, en sus de l'accompagnement des autorités locales dans l'application des réformes financières et comptables, a ajouté le directeur général.

EXERCICE 2025

Les affectations budgétaires remises aux ministères et organismes publics

Les affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025 ont été remises, hier à Alger, aux différents départements ministériels et organismes publics lors d'une cérémonie présidée par Laâziz Faid.

La cérémonie de remise des enveloppes budgétaires, accompagnées des décisions de notification des affectations financières des dépenses d'investissement pour l'exercice 2025, s'est déroulée au siège du ministère, sous la supervision du ministre des Finances, Laâziz Faid, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents départements ministériels et organismes publics concernés. Dans son allocution à l'occasion, M. Faid a affirmé que ces affectations budgétaires "ne sont pas de simples chiffres, mais un engagement à travailler sérieusement et une promesse d'atteindre les objectifs pour un avenir meilleur pour l'Algérie". Il a insisté sur l'impératif "d'accélérer leur mise en œuvre conformément aux mesures et mécanismes prévus pour assurer la continuité du service public et réaliser les objectifs escomptés, tout en rationalisant les dépenses et en luttant contre le gaspillage". M. Faid a estimé que 2025 sera "l'année de la concrétisation effective de la performance efficace à tous les niveaux de la prise de décision et un défi pour poursuivre les efforts consentis dans le cadre de la réforme de la finance publique et de la numérisation des procédures administratives pour dyna-

miser l'économie nationale, encourager l'investissement et améliorer les services publics pour le bien-être des citoyens".

« UNE ANNÉE CRUCIALE »

Et d'ajouter que l'année 2025 marquera "une étape cruciale avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, où l'accent sera mis sur la performance économique, l'élargissement et la diversification des revenus avec la préservation des acquis sociaux réalisés". Le ministre a qualifié, en outre, la loi de finances 2025 de "pas sérieux vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à renforcer le développement durable, à améliorer le niveau de vie des citoyens", ajoutant que cette loi repose sur des prévisions économiques précises et renferme plusieurs dispositions visant à protéger le pouvoir d'achat et à encourager l'investissement". Parmi ces mesures, M. Faid a cité l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens, à travers l'adoption des systèmes de paiement électronique afin de réduire les transactions économiques en espèces, de renforcer la transparence et de faciliter le suivi de ses transactions. Dans ce cadre, M. Faid a mis l'accent sur la nécessité d'étendre et de généraliser les moyens de paiement électronique pour les consommateurs à compter du mois en cours, qualifiant cette orientation numérique d'"étape importante qui reflète l'ambition de l'Etat de s'adapter aux évolutions technologiques mondiales".

« LA RÉFORME FINANCIÈRE EST L'AFFAIRE DE TOUS »

Evoquant les efforts du ministère pour réformer le système budgétaire depuis la mise en application effective de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances en 2023, le ministre a insisté sur la nécessité de la synergie des efforts de tous les secteurs ministériels et les établissements économiques. "La réforme financière n'est pas uniquement de la responsabilité du ministère des Finances, mais un devoir national qui incombe à tous", a-t-il dit. Il a également souligné la nécessité de la coopération pour "atteindre l'inclusion financière en Algérie, notamment à travers la contribution à la nouvelle stratégie entrée en vigueur en 2025, qui vise à intégrer les ressources financières des marchés parallèles dans le circuit financier officiel". Pour sa part, le directeur général du budget au ministère, M. Hadj Amri, a mis en avant les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie globale visant à garantir l'application effective de la loi organique 18-15. Ces efforts concernent plusieurs aspects, notamment l'organisation de conférences de sensibilisation destinées aux ministères et aux organismes publics, ainsi que des visites sur le terrain dans les wilayas pour renforcer l'interaction directe, en sus de l'accompagnement des autorités locales dans l'application des réformes financières et comptables, a ajouté le directeur général.

R. E.

FAID :

«La loi de Finances, un pas vers le bien- être des citoyens et la protection du pouvoir d'achat»

Le ministre des Finances, Laziz Faïd, a déclaré ce lundi que 2025 serait l'année de la concrétisation et que la loi de finances représente un pas important pour réaliser le bien-être des citoyens et protéger le pouvoir d'achat.

Lors de la cérémonie de remise des crédits budgétaires pour la loi de finances 2025, le ministre a précisé que la réforme n'était pas uniquement de la responsabilité du ministère des Finances. La réforme financière est un projet national global, dont la responsabilité est partagée, et il n'y a pas de place pour l'inaction.

M. Faïd a ajouté que *«la loi de Finances 2025 a été soigneusement élaborée et que le budget est élevé pour réaliser les projets»*, précisant que cette loi permettra d'intégrer les opérateurs économiques non déclarés.

Dans un autre contexte, le ministre a souligné son engagement à travailler pour réduire l'utilisation de l'argent liquide dans les transactions financières.



LAZIZ FAID :

«La réforme financière est la responsabilité de tous»

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, hier, la cérémonie de remise des affectations financières aux différents départements ministériels et organismes publics, qui ont été définies par la loi de finances 2025.

Karim Aimeur – Alger (Le Soir) – Dans un discours prononcé à cette occasion, M. Faïd a souligné que ces enveloppes et allocations financières «ne sont pas seulement des chiffres, mais un engagement à travailler dur et une promesse d'atteindre des objectifs pour un avenir meilleur». Il a souligné la nécessité de «hâter leur mise en œuvre conformément aux procédures et mécanismes en vigueur» afin d'assurer le fonctionnement du service public et la réalisation des objectifs escomptés, tout en œuvrant à la rationalisation des dépenses. Il considère que 2025 sera «l'année de la concrétisation de l'efficacité à tous les niveaux de décision» et une année de défi pour poursuivre les efforts

dans le domaine de la réforme des finances publiques et de la numérisation des procédures administratives dans le but de stimuler le dynamisme de l'économie nationale, de soutenir et d'encourager l'investissement, d'améliorer les services publics et d'œuvrer pour le «bien-être des citoyens». «La réforme des finances publiques est l'affaire de tous», a-t-il soutenu.

Et d'ajouter que la loi de finances 2025 est un pas important vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à promouvoir le développement durable et à améliorer le niveau de vie des citoyens, car, a-t-il expliqué, elle a été élaborée sur la base de projections économiques solides et comprend plusieurs mesures visant à

protéger le pouvoir d'achat et à encourager l'investissement.

Parmi les mesures les plus importantes, M. Faïd a mentionné l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens en adoptant des systèmes de paiement électronique afin de réduire la prédominance de l'argent liquide dans les transactions économiques et de soutenir la transparence et la traçabilité des transactions.

Dans ce contexte, le ministre a souligné la nécessité d'étendre et de populariser les moyens de paiement aux consommateurs à partir de ce mois, considérant cette tendance numérique comme «une étape qualitative qui traduit l'ambition du pays de se mettre au diapason des évolutions technologiques mondiales». Après avoir rappelé les efforts déployés par le ministère en matière de réforme du système budgétaire depuis la mise en œuvre de la loi organique 18-15

relative aux lois de finances en 2023, le ministre a insisté sur la nécessité d'une concertation entre tous les secteurs ministériels et les institutions. Il a affirmé que «la réforme financière ne relève pas de la seule responsabilité du ministère des Finances», mais de la responsabilité de tous.

Il faut souligner que la loi de finances pour l'année 2025 a été élaborée sur la base d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars sur la période 2025-2027. La loi prévoit une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025, qui devraient atteindre 8.523,06 milliards DA, alors que les dépenses budgétaires devront augmenter de 9,9% à 16.794,51 milliards DA. Elle prévoit que la croissance économique atteindra 4,5% (2025 et 2026) et la croissance hors hydrocarbures serait de 5% en 2025, alors que le produit intérieur brut (PIB) devrait

se situer à 37.863 milliards DA (276,71 milliards de dollars). Les exportations de biens atteindraient 50,9 milliards de dollars alors que les importations de biens devraient se situer à 46,07 milliards de dollars. Le texte prévoit que la balance commerciale devrait enregistrer un excédent de 4,83 milliards de dollars et la balance des paiements devrait réaliser un excédent de 1,17 milliard de dollars. L'encours des réserves de change atteindrait 72,95 milliards de dollars, représentant 16 mois d'importations de biens et services et les recettes budgétaires devraient s'améliorer de 3,5% pour atteindre 8.523,06 milliards DA. La fiscalité pétrolière s'établirait à 3.453,96 milliards DA, les dépenses budgétaires augmenteraient de 9,9% à 16.794,51 milliards DA et le déficit budgétaire passerait à 8.271,55 milliards DA.

K. A.

RÉDUCTION DU CASH, POUVOIR D'ACHAT, INFORMEL...

Les engagements de Faïd pour 2025

● Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a mis en avant les efforts du gouvernement pour réduire l'utilisation du cash dans les transactions financières, en faveur d'une économie moderne et transparente.

La réforme financière n'est pas la responsabilité exclusive du ministère des Finances, mais un projet national ambitieux reposant sur une responsabilité partagée, où la négligence n'a pas sa place. C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Finances, Laâziz Faïd, à l'occasion de la cérémonie de remise des allocations budgétaires prévues par la loi de finances 2025.

S'engageant à faire de cette année celle de la concrétisation de la poursuite des réformes, le premier argentier du pays a souligné que la loi de finances 2025 représente une étape sérieuse pour améliorer le bien-être des citoyens et protéger leur pouvoir d'achat. «2025 sera l'année de la concrétisation effective et efficace à tous les niveaux de prise de décision», s'est engagé le ministre pour qui il y a lieu de renforcer la logique d'efficacité dans la gestion. Il a, dans ce sillage, appelé les responsables, à tous les niveaux, à assumer leurs responsabilités et à rendre des comptes de leurs réalisations.

Par ailleurs, la loi élaborée pour cet exercice financier contribuera à l'intégration des acteurs exerçant dans les activités informelles en les incitant à intégrer le circuit formel. Ce sera également une année qui connaîtra, selon le ministre, des avancées en matière de l'utilisation du mode de paiement électronique. Objectifs : «Réduire le cash, renforcer la transparence et lutter contre



Laâziz Faïd, ministre des Finances

le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme». D'où l'accent sur l'utilisation des moyens digitaux dans ce cadre. Des mesures entreront en vigueur dès ce mois de janvier. Le cap est donc mis sur la généralisation des systèmes de paiement électronique.

RECETTES BUDGÉTAIRES EN HAUSSE

Ce qui reflète, selon le ministre, «la vision ambitieuse de l'Etat de suivre le rythme des développements technologiques mondiaux». Le ministre a en effet mis en avant les efforts du gouvernement pour réduire l'utilisation du cash dans les transactions financières, en faveur d'une économie moderne et transparente. Globalement, pour le ministre, cette

loi de finances, «soigneusement élaborée», traduit l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins du pays tout en consolidant sa stabilité économique. Le texte en question vise, selon Faïd, à réaliser des projets de développement durable et l'augmentation du budget dans cette loi qui s'inscrit dans la démarche de réalisation de ces projets sur le terrain. Les dépenses budgétaires pour cet exercice sont pour rappel arrêtées à 16 794,61 milliards de dinars (mds DA) en 2025, en hausse pour la quatrième année consécutive et à hauteur de 9,9% par rapport à 2024. Cette croissance s'explique par des mesures qui ont été prises, notamment la revalorisation des salaires de certains secteurs, des pensions et des bourses des étudiants ainsi que des transferts sociaux. Parallèlement, les recettes budgétaires sont attendues en augmentation de 3,5% par rapport aux prévisions de clôture de l'année 2024, pour atteindre 8523,06 mds DA, des recettes tirées essentiellement par l'augmentation des recettes fiscales (+9%). Mais, au-delà des chiffres, il s'agit pour Laâziz Faïd d'un engagement de travail. Le ministre n'a pas manqué d'ailleurs d'insister sur l'accélération de la mise en œuvre des décisions en matière de réformes, d'inclusion financière et de lutte contre l'informel.

Samira Imadalou

FINANCEMENT DE L'AADL 3

CONVENTIONS ENTRE LA BNH ET DES BANQUES PUBLIQUES

Le ministère de l'Habitat a annoncé hier la signature d'une convention financière majeure entre la Banque nationale de l'habitat (BNH) et plusieurs banques publiques, notamment la CNEP, la BNA, la BEA, la BADR, le CPA et la BDL. Cette convention vise à mobiliser les ressources financières nécessaires pour financer la réalisation des projets de logements dans le cadre du programme AADL 3. Le premier lot, comprenant 200 000 unités, sera lancé en 2025. Le financement de ces logements repose sur un modèle combiné : 62% du coût total sera pris en charge par les banques, tandis que les 38% restants seront à la charge des bénéficiaires, répartis en cinq versements. Ce partenariat stratégique marque une étape importante dans le soutien au programme national de logement et répond aux besoins croissants en matière d'habitat en Algérie.

Exercice budgétaire 2025: Renforcer la dynamique de l'économie nationale

06/01/2025 3 min read



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de remise des affectations financières allouées au titre de la loi de finances 2025 aux différents départements ministériels. La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre des Finances, Laaziz Faid, au siège du ministère, en présence des secrétaires généraux et des ordonnateurs des différents ministères et organismes publics concernés.



Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que les affectations financières et les crédits alloués «ne sont pas de simples chiffres, mais un engagement à travailler sérieusement et une promesse de réaliser les objectifs pour un avenir meilleur pour l'Algérie», insistant sur la nécessité d'accélérer leur mise en œuvre conformément aux procédures et mécanismes prévus afin de garantir le bon fonctionnement du service public et atteindre les objectifs fixés, tout en œuvrant à rationaliser les dépenses et lutter contre leur gaspillage.

Le ministre a estimé que 2025 sera «l'année de la concrétisation effective de l'efficacité de la performance à tous les niveaux de la prise de décision, et une année de défi pour poursuivre les efforts déployés dans la réforme des finances publiques et la numérisation des procédures administratives, dans le but de renforcer la dynamique de l'économie nationale, de soutenir et encourager l'investissement, d'améliorer les services publics et de travailler pour le bien-être des citoyens».

Faid a également ajouté que 2025 marquerait «le début d'une phase décisive avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, qui se distinguera par la priorité donnée à la performance économique, l'expansion et la diversification des recettes, tout en préservant les acquis sociaux».

Concernant la loi de finances pour 2025, le ministre l'a considérée comme «un pas important vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à renforcer le développement durable et à améliorer le niveau de vie des citoyens, étant donné qu'elle a été préparée sur la base de prévisions économiques rigoureuses et qu'elle contient plusieurs mesures visant à protéger le pouvoir d'achat et encourager l'investissement».

Parmi les mesures les plus importantes, Faid a mentionné l'amélioration de la qualité des services fournis aux citoyens grâce à l'adoption des systèmes de paiement électronique, afin de réduire la domination du cash dans les transactions économiques, soutenir la transparence des transactions et faciliter le suivi de leur parcours.

Dans ce contexte, Faid a insisté sur la nécessité d'élargir et de généraliser les moyens de paiement électronique pour les consommateurs à partir de ce mois-ci, considérant cette orientation numérique comme «une étape majeure qui reflète la volonté ambitieuse de l'État de suivre les évolutions technologiques mondiales».

Après avoir rappelé les efforts du ministère dans la réforme du système budgétaire depuis la mise en œuvre effective de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances en 2023, le ministre a souligné la nécessité d'une coopération entre tous les secteurs ministériels et les institutions économiques, précisant que «la réforme financière n'est pas seulement la responsabilité du ministère des Finances, mais c'est un devoir national qui incombe à tout le monde». Il a également insisté sur la nécessité de travailler et de coopérer ensemble pour «réaliser l'inclusion financière en Algérie, notamment à travers la contribution à la nouvelle stratégie entrée en vigueur en 2025, qui vise à intégrer les ressources financières présentes sur les marchés parallèles dans le marché financier officiel».

توزيع الأظرفة المالية بعنوان السنة المالية 2025

مواصلة الإصلاحات ومواجهة التبييض وتمويل الإرهاب

السوق المحلي، خاصة للفئات الأكثر تضررا من الضغوط الاقتصادية.

وفي سياق التعليل، أوضح المسؤول الأول عن قطاع المالية أن بنود القانون لم تفرض أي ضرائب جديدة على المواطنين، بل ولتسهيل المعاملات وتحسين جودة الخدمات المقدمة للمواطنين تم في ظل هذا القانون اعتماد أنظمة الدفع الإلكتروني. ويمثل هذا التوجه، حسب المتحدث، خطوة نوعية نحو الحدائق، ما يعكس رؤية الدولة الطموحة في مواكبة التطورات التكنولوجية العالمية.

وضمن نفس المسار وفي خطوة لدعم الشباب وأصحاب المشاريع المبتكرة، قال فايد إن قانون المالية شمل إعفاءات من حقوق التسجيل على العقود المتعلقة بتأسيس الشركات واقتناء العقارات اللازمة للنشاطات الصناعية، واعتبره دليلا على إرادة الدولة في مرافقة هذه الفئة ودعمها كقوة محركة للاقتصاد، فيما أضاف أن الميزانية المرتفعة المسطرة توفر السبل لتمويل المشاريع الاستراتيجية، في سياق مواصلة سعي الدولة لتجسيد الأسس المتينة للاقتصاد الوطني.

في المقابل، لم يجد وزير المالية بدا من التنويه إلى أن "هذا القانون يهدد السبل لمقاربة شاملة ومتدرجة لإدماج المتعاملين الاقتصاديين غير المصرحين في الدورة الاقتصادية الرسمية العادية والذي سيسمح بدوره بتوسيع الوعاء الضريبي تحقيقا للهدف الاستراتيجي المتمثل في تحسين الإيرادات، مشيرا إلى العمل على تحقيق الأهداف ذات العلاقة بالشمول المالي، إلا أنه شدد على أن يتم ذلك ضمن خطة مدروسة ومتدرجة، مضرحا "ستظهر أول عناصر هذه الخطة مع وضع حيز التنفيذ تدابير قانون المالية لسنة 2025، المتعلقة بتشجيع التعامل بأدوات الدفع الإلكترونية والكتابية للتقليل من الهيمنة النقدية في المعاملات الاقتصادية".

وأكد لمعز فايد على الترابط الوثيق بين تحديث طرق الدفع وتوسيع الوعاء الضريبي وبين الجهود الرامية إلى تقوية المنظومة الوطنية للوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب ومحاربتهما، بما أنها ستساهم في معالجة أهم مواطن الضعف التي نبه إليها تقييم مجموعة العمل المالي والمتعلقة بحجم الاقتصاد غير الرسمي ومدى التعامل بالنقد، مشيرا إلى اتخاذ جملة من التدابير في قانون المالية، تتعلق بتعميم وسائل الدفع الإلكترونية التي تدعم شفافية المعاملات وتسهل من تتبع مسارها، الذي دخل حيز التنفيذ ابتداء من الفاتح جانفي الجاري.

سعيد بشار

● رافع وزير المالية لمعز فايد، أمس، مدافعا عن مضمون قانون المالية 2025، باعتباره الأكية التي تجسد التوجهات التي تتبناها السلطة على الصعيد الاقتصادي والاجتماعي والأداة للحفاظ على جملة المكاسب وضمان الطابع الاجتماعي للبلاد وحماية القدرة الشرائية للفئات الضعيفة على وجه الخصوص.

وقال المتحدث، بمناسبة توزيع الأظرفة المالية بعنوان السنة المالية 2025، إن هذه السنة تدشن مرحلة مفصلية مع بداية ولاية رئاسية جديدة ستتميز بأولوية الأداء الاقتصادي وتوسيع وتنويع الإيرادات مع الحفاظ على المكاسب الاجتماعية المحققة، موازاة مع استكمال مسار إصلاح المالية العمومية ورقمنة الإجراءات الإدارية. وأكد الوزير فايد أن هذا الإصلاح ليس مسؤولية وزارة المالية وحدها، بل هو واجب وطني يقع على عاتق الجميع، داعيا إلى تضاطر الجهود لتحقيق الهدف المنشود، الأمر الذي يستدعي مضاعفة العمل الجاد والمثابرة والتعاون المشترك من أجل النهوض بالاقتصاد الوطني، من منطلق أنه قال إن الإصلاح المالي مشروع وطني شامل يستلزم مواصلة مشاركة جميع الفاعلين، من مؤسسات حكومية وهيئات اقتصادية، من خلال توحيد الرؤى وتكثيف الجهود.

واعتبر الوزير الأشغال المالية والاعتمادات الموزعة أكثر من مجرد أرقام، إذ تمثل التزاما بالعمل الجاد ووعود بتحقيق الأهداف لمستقبل أفضل للبلاد "فكل دينار يخصص لمشروع معين أو لتقديم خدمة عمومية هو استثمار في المستقبل المشترك، سعي لمواجهة التحديات واستغلال الفرص المتاحة". وعلى هذا الأساس، أكد المتحدث أن 2025 ستكون سنة التجسيد الفعلي لجملة الأداء على جميع مستويات اتخاذ القرار، في إشارة إلى أهمية الترشيد في النفقات وصب كل دينار في موضعه المناسب، داعيا كل مسؤولي البرامج ومسؤولي النشاط على كل المستويات لتفعيل منطلق النجاعة بكل ما يتضمن من تعزيز المسؤولية والمساهمة ووضع حوار التسيير بالموازاة مع حوار النجاعة.

لما من الناحية العملية، فقد ذكر الوزير لمعز فايد أن قانون المالية 2025 "يمثل خطوة جادة نحو تحقيق رؤية إستراتيجية شاملة تهدف إلى تعزيز التنمية المستدامة وتحسين مستوى معيشة المواطنين"، مستدلا بأنه يستند في إعدادها إلى توقعات اقتصادية محكمة، مشيرا إلى أنه تضمن عدة تدابير لحماية القدرة الشرائية للمواطن الجزائري ضمن التدابير التي التزمت بها الدولة لكبح ارتفاع الأسعار ودعم استقرار



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger